

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2013**

ABSENTS : M. MACOIN LAURENT, M. AMÉ MAXIME

LE CONSEIL MUNICIPAL :

ELIT 2 délégués titulaires pour la CCVCMR à partir du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

2 candidats se sont présentés :

- M. Nicolas RULLAND
- Mme Isabelle GALIBERT

Après un vote à bulletin secret, les 2 candidats ont obtenu la majorité absolue.

Questions diverses :

-Projet de loi ALUR

Suite au projet de loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) dote de plein droit les communautés de communes de la compétence de réalisation des plans locaux d'urbanisme.

Suite à ce projet, une pétition nationale circule pour annuler l'article 63 de cette loi. Si ce projet de loi aboutit, cela privera les communes de la gestion de leur territoire.

- Rythmes scolaires

Suite à la réunion du 17 octobre à Mailly-Champagne, le tableau des rythmes scolaires est adopté pour l'envoi à l'IEN.

Les rythmes scolaires pour le regroupement Ludes / Mailly s'établissent ainsi :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

7h30 – 9h00 garderie	9h00 – 12h30 temps scolaire
12h30 – 14h00 pause méridienne	
14h00 – 15h45 temps scolaire	15h45 – 17h00 TAP (temps d'activité périscolaire)
17h00 – 18h30 garderie	

Les mercredis :

7h30 – 9h00 garderie 9h00 – 12h00 temps scolaire

Seconde étape :

La réflexion doit être menée sur l'organisation des activités périscolaires. Ce débat nécessite la collaboration de tous : élus, enseignants, parents d'élèves et milieux associatifs.

-Village propre

Certains habitants nous signalent qu'à l'automne les arbres perdent leurs feuilles ou leurs aiguilles. Nous invitons les propriétaires riverains à balayer leurs trottoirs et caniveaux jouxtant leur propriété.

- Accès au cimetière conformément au règlement intérieur

L'accès des animaux est formellement interdit dans l'enceinte du cimetière.